

J'ai été menacée de garde à vue et traitée comme un terroriste par la police ce matin

écrit par Christine Tasin | 26 mars 2018



Matinée surréaliste qui dit l'état de déliquescence de notre pays, de sa justice et de ses politiques.

Il y a 3 semaines, un brigadier s'était présenté chez moi, me menaçant de faire sauter ma porte si je ne l'accompagnais pas...

<http://resistancerepublicaine.com/2018/03/08/le-flic-menace-de-faire-sauter-ma-porte-le-lendemain-la-voiture-de-pierre-est-brulee-devant-chez-moi/>

Nous avons tout de même pris rendez-vous pour aujourd'hui, ce qui lui avait évité de devoir sortir la dynamite.

Fidèle à la parole donnée, j'étais à l'heure au poste de police.

Impossible d'avoir accès à l'accueil pour signaler ma présence, c'était un défilé ininterrompu de jeunes Noirs venant signer un registre...

Quid de ce défilé ? De ce registre ?

Je n'ose pas croire qu'il s'agit d'assignés à résidence et autres fichés S venant pointer chaque jour... parce que, si c'est le cas, je peux vous assurer qu'on ne leur demande aucune pièce d'identité avec photo, ils disent leur nom, ils signent et s'en vont.

Hallucinant ballet...

J'ai tout de même, in fine, pu signaler mon existence et j'ai eu la joie de revoir mon dynamiteur fou, toujours aimable comme une porte de prison. Ça se comprend, il avait devant lui un assassin en puissance, forcément, puisque j'étais accusée d'avoir écrit dans un commentaire, suite à la réaction insultante pour nous d'un prêtre, « qu'il crève » ! Expression familière dont j'use facilement, même avec mes proches, pour dire « qu'il aille se faire voir, qu'il se débrouille tout seul »... Mais le prêtre en question l'a prise au pied de la lettre et a porté plainte. Tout s'explique !

Bref, mon dynamiteur me fait asseoir et me prévient tout de go que **le substitut du procureur lui a enjoint de me mettre en garde à vue** au cas où je n'accepterais pas que soit enregistrée mon adresse personnelle et que je maintiendrais vouloir me faire domicilier chez mon avocat.

« Il s'agit de me mettre à l'abri de menaces de mort, le groupe Forzane Aliza avait prévu de m'enlever... »

-Mais c'est juste pour le dossier

-Non, si c'est dans le dossier c'est communiqué à la partie adverse, l'adresse est donnée au tribunal. »

Il en a convenu. Mais n'en a pas démordu, il avait été

missionné pour cela...

« Que décidez-vous, Madame Tasin ? On met votre adresse ou bien je vous mets en garde à vue.

-Alors mettez-moi en garde à vue. »

Il a marqué le coup mais a commencé à remplir le formulaire de ma déposition avec l'adresse de mon avocat.

Ensuite il m'a rappelé mes droits, droit de me taire, droit de partir... je l'ai interrompu pour lui dire que tout cela n'avait pas de sens si j'étais en garde à vue.

» Je prends votre déposition, ensuite vous irez à la « signalisation » pour photos et empreintes, pendant ce temps j'appellerai le magistrat pour savoir si je vous mets en garde à vue.

-Entendu, on fait comme ça « .

Et c'est ainsi qu'une demi-heure plus tard ma déposition était faite et je savais enfin quel crime j'avais commis (oui, crime, je suis accusée d'avoir incité au crime sur personne en raison de sa religion de façon réitérée). Il y a deux ou trois ans, un article sur la connivence entre certains catholiques et l'islam avait été mis en ligne sur *Résistance républicaine*, et, dans les commentaires, des gens sous pseudo avaient échangé à ce propos et certains avaient proposé d'envoyer un texte d'information aux prêtres. Un des commentateurs l'aurait fait et l'un des prêtres aurait répondu en nous traitant de racistes, d'hommes de haine etc. Quand j'ai lu sa réponse, je me suis exclamée « qu'il crève » dans un commentaire. Et basta. Quand les gens ne veulent rien entendre, qu'ils se débrouillent.

Par contre sous ma réponse un autre commentateur a ajouté

« qu'il crève, et on peut l'aider » (ou quelque chose dans ce genre, je ne me souviens plus exactement) il s'agit manifestement d'une erreur de validation, on ne valide jamais ce genre de commentaire, mais on est parfois débordés, et on peut lire en diagonale.

Bref, « incitation au crime en raison de la religion à de multiples reprises ».. Ça fait un peu rigoler mais passons.

Et ça 3 jours après ce qui s'est passé à Trèbes... Fallait oser.

Ensuite, hallucination complète.

L'affiche rouge, ça vous rappelle quelque chose ?

Cette affiche placardée dans tout Paris par les forces d'occupation pour faire passer les Résistants Manouchian et ses hommes pour des voleurs, assassins, terroristes...

J'ai eu l'impression ce matin d'être Manouchian, on me prenait en photo sous toutes les coutures, de face, de profil, de trois-quarts... On m'a même mesurée... si, si, mieux que chez le médecin et on m'a pris mes empreintes, de chaque doigt, en faisant rouler chaque doigt pour avoir l'empreinte totale, même l'empreinte des paumes de main...

Christine Tasin dans le fichier des délinquants, des grands criminels... Je me suis consolée en m'identifiant à Manouchian, à Jean Moulins... eux aussi fichés par un pouvoir inique. Et je me suis dit que ces photos étaient ma légion d'honneur.

Ensuite j'ai sagement attendu à l'accueil mon brigadier dynamiteur qui m'a dit que je pouvais y aller... pour cette fois, parce que, attention, hein, vous êtes prévenue, va falloir à l'avenir que vous preniez une personne capable de

nous donner les adresses IP des personnes qui se connectent à la première réquisition. Pour cette affaire on ne peut pas vous le demander, on n'a qu'un an après les faits...

Pour qui ils nous prennent ? Pour des délateurs ? Pour des vendus ? Pour la Gestapo ? Plutôt crever, plutôt croupir en prison que de donner le moindre renseignement sur ceux qui résistent avec nous.

Et j'ai quitté l'antre d'UBU, alias la police-justice de Macron, alias la résurgence de la police-justice de Vichy.

La situation est grave, l'acharnement judiciaire n'est pas un vain mot, il s'agit vraiment d'un djihad judiciaire. C'est pour cela que nous serons devant l'école de la magistrature de Bordeaux mardi prochain.

<http://resistancerepublicaine.com/2018/03/19/bordeaux-3-avril-contre-la-repression-judiciaire-tous-devant-lecole-nationale-de-magistrature/>

Christine Tasin